



Halloween

Venez fêter Halloween le **samedi 4 novembre à partir de 17h** devant la **Maison des Arches**.

Au programme : ateliers bricolage, chamallows, histoires contées, défilé déguisé, distribution de bonbons.

Place aux déguisements les plus terrifiants !



Bourse aux jouets

Dimanche 5 novembre, de 9h à 13h à la **Maison des Arches**, l'Association Communale de Foussemagne organisera une bourse aux jouets, jeux et livres.

Tarif pour les exposants : 5€ la table de 1,80m.

Inscription et renseignements : 06.28.48.20.47.

ou acf90150@gmail.com



Plantation d'automne

Le comité embellissement de Foussemagne recherche des volontaires pour la plantation d'automne le **samedi 28 octobre**.

Rendez-vous sans inscription sur la place du moulin à partir de 8h.



Esprit Boxe Française

L'esprit boxe française 90 est une association sportive créée en 2021 qui compte environ une trentaine d'adhérents. Elle est affiliée à la Fédération Française de savate boxe française et ses moniteurs disposent de diplômes fédéraux. Le club est ouvert à toutes et tous et accueille débutants ou confirmés à partir de 16 ans. Deux séances hebdomadaires sont proposées : le **lundi** à Montreux-Château et le **mercredi** à Foussemagne.

Téléphone : 06.86.14.76.90.

Facebook : L'esprit Boxe Française 90



Club des aînés

Le club des aînés a repris ses activités **tous les lundis après-midi à partir de 14h**. Venez passer un moment de détente, sans inscription préalable, en salle des associations.



Commémoration de l'Armistice

Les communes de Fousse-magne et Cunelières s'associent dans la commémoration du 11 novembre 1918.

Les cérémonies se tiendront à **Cunelières à 11h15 puis à Fousse-magne à 11h30**. Elles seront suivies d'un vin d'honneur à la Maison des Arches de Fousse-magne.



Participation citoyenne

La participation citoyenne est une action de sensibilisation et de contribution des habitants à la surveillance de leur quartier en lien avec la Gendarmerie Nationale. L'objectif est de faciliter le signalement et de favoriser ainsi les interpellations en flagrant délit.

Afin de vous présenter ce dispositif en détail, une réunion se tiendra **jeudi 23 novembre à 18h30 en mairie**, en présence de la gendarmerie. Il s'agira du dernier échange avant la mise en place de la participation citoyenne.

Si vous êtes volontaire ou simplement intéressé pour en savoir plus, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie.



Recrutement d'agents recenseurs

Le recensement de la population doit avoir lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

La commune recrute deux agents recenseurs.

Profil recherché :

- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée et le week-end)
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité

Si vous êtes intéressé, merci de transmettre une lettre de motivation et votre CV à la mairie, 11 rue d'Alsace, 90150 FOUSSEMAGNE

– par email : secretariat@fousse-magne.com

– par courrier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie



Retard des travaux d'éclairage public

Suite à la forte hausse de commandes au niveau national, les délais de livraisons de fournitures d'éclairage public sont fortement impactés.

En conséquence, le remplacement des lampes actuelles par des LED pour la totalité du village devrait avoir lieu en janvier.



Mairie de Fousse-magne - 11 rue d'Alsace - 90150 Fousse-magne - www.fousse-magne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@fousse-magne.com ; @fousse-magne ; [facebook.com/mairiedefousse-magne](https://www.facebook.com/mairiedefousse-magne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Collecte de jouets d'occasion

Du 18 au 25 novembre, les communes du Grand Belfort participent à la grande collecte solidaire de jouets d'occasion, organisée par ecosystem et Ecomaison à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Cette collecte va permettre à des centaines de familles d'offrir des cadeaux de Noël à leurs enfants, mais également de prolonger la durée de vie de milliers de jouets.

Les points de collecte sont :

- Les 4 déchetteries du Grand Belfort (Châtenois-Les-Forges, Danjoutin, Sermamagny et Fontaine)
- Les mairies de Angeot, Banvillars, Bavilliers, Belfort (mairie annexe, rue de l'Ancien théâtre), Bermont, Bessoncourt, Bourogne, Buc, Chèvremont (mairie et centre culturel rue du Cimetière), Dorans, Eloie, Essert, Larivière, Méziré (ateliers municipaux), Novillard, Sermamagny, Sévenans, Vauthiermont, Valdoie (ancienne école).
- La Ressourcerie 90, 3 rue de Soissons à Belfort
- La Ressourcerie 90, 9 rue de Budapest à Belfort



Centre périscolaire Le P'tit Prince

1A rue du Lavoir - 90150 Foussemagne

Tél : 03.84.23.11.26

Mail : lepetitprince90150@gmail.com

Les services :

- Cantine scolaire avec un accueil de 80 élèves maximum (2 services). La fréquentation actuelle est de 70 enfants.
- Garderie du matin (lun, mar, jeu, ven de 7h30 à 8h25)
- Garderie du soir (lun, mar, jeu, ven de 16h15 à 18h30)
- Centre de loisirs ouvert le mercredi de 7h30 à 18h



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

Nous avons le plaisir d'accueillir Justine Courtot, au poste de directrice du centre



Justine, 24 ans, est titulaire du baccalauréat d'accompagnement, soins et services à la personne. Bien que formée à l'accompagnement des personnes de tout âge (avec ou sans handicap), à l'animation et au respect du rythme de vie de chacun, c'est l'animation qui est devenue son leitmotiv. Dès 18 ans, elle occupe un poste d'animatrice de centre de loisirs de la ville de Belfort. Son sens de l'organisation et son esprit d'initiative l'ont amenée en 2021 à occuper le poste de directrice par intérim du centre de Loisirs de l'étang des forges.

Elle décida alors de passer le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Prioritaire et du Sport), lui permettant d'accéder à des postes d'encadrement comme celui de directrice du périscolaire de Foussemagne. Diplômée en 2021, elle a par ailleurs, auparavant, occupé le poste de Directrice adjointe au centre de loisirs de Roppe pendant 1 an.

Justine est arrivée avec de nouvelles idées et est à l'écoute. Elle entend bien créer du dialogue, du lien avec les parents et aussi avec les habitants. Parce que pour elle, le centre représente plus qu'une «garderie». Elle a l'ambition d'apporter du sens au quotidien des enfants et des employé(e)s du centre

Nous souhaitons la bienvenue à Justine !



Food truck

A compter de ce vendredi une nouvelle offre de restauration rapide arrive à Fousse-magne.

« **Chez le Voisin Kebab** » vous attendra tous les **vendredis soirs sur la place du Moulin**. Vous pourrez y déguster plusieurs types de sandwichs : kebab, hamburger, tacos...



Tri des biodéchets

Afin de respecter la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) prévoyant la **généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici début 2024**, Grand Belfort va promouvoir le compostage sur la parcelle pour les habitats individuels avec jardin ainsi que mettre en place une collecte de biodéchets en apport volontaire.

Les biodéchets ou déchets alimentaires sont principalement les restes de préparation de repas, les restes de repas non consommés y compris les restes de viandes et de poissons, et les produits périmés non consommés sortis de leur emballage.

Les moyens :

Promotion du compostage individuel tel que beaucoup le pratiquent déjà au jardin pour la partie végétale des biodéchets (épluchures de fruits et légumes principalement) à ajouter aux petits déchets verts (feuilles mortes, fleurs fanées, petit bois, etc...).

Mise en place début 2024 d'un **point d'apport volontaire pour la collecte séparée des biodéchets à l'écopoint existant rue du lavoir**. Les habitants pourront y amener leurs biodéchets à l'aide d'un bioseau et de sachets en kraft qui seront fournis gratuitement par le Grand Belfort.

Plus d'info à venir par Grand Belfort et la mairie.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Fousse-magne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Fousse-magne

Anciens numéros : <https://www.fousse-magne.fr/bulletins-municipaux.htm>

Suivi du budget

Dépenses notables après éventuelles subventions (en euros TTC et arrondies) :

- Expertise zones humides : 2 000 €
- Travaux forestiers : 3 650 €
- Garde-corps Maison des Arches : 1 440 €
- Portes arrière mairie : 11 300 €
- Complément d'aménagement à l'accessibilité de l'arrêt de bus Synagogue, prise en charge par le SMTC : 2 000 €
- Outillage : 1 200 €
- Clé de signature électronique : 400 €
- Electricité : 16 000 € facturés à ce jour



Recensement citoyen

Le recensement citoyen est **obligatoire dès l'âge de 16 ans**.

La démarche est à effectuer en mairie muni de :

- son livret de famille
- sa carte nationale d'identité ou son passeport valide
- son justificatif de domicile

Il vous sera délivré une attestation de recensement indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.



Mairie de Fousse-magne - 11 rue d'Alsace - 90150 Fousse-magne - www.fousse-magne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@fousse-magne.com ; @fousse-magne ; facebook.com/mairiedefousse-magne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique